FLEURYSIENinfo

IOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE FLEURY-SUR-ORNE

luin 2014 - N° 56

RENDEZ-VOUS DU MOIS DE JUIN

Événements du 70ème anniversaire

Du 3 juin au 14 juin

EXPOSITION "D'ALLEMAGNE
À FLEURY - 2014"

Bibliothèque (aux heures d'ouverture).
Exposition de photographies anciennes et nouvelles préparée par l'UFAC et les Anciens de Fleury.
Vernissage de l'exposition le 5 juin à 18h.

Jeudi 5 juin CÉRÉMONIE POUR LA PAIX AVEC LES ÉCOLES

13h15 à 14h - École Goueslard (Lâcher de pigeons, témoignages, plantation d'un érable,...).

Samedi 7 juin

CÉRÉMONIE EN HOMMAGE À LA COMMUNE DE SABLÉ-SUR-SARTHE

11h30 - À côté de la Résidence "Les Pensées"

Programme détaillé des évènements du 70^{ème} anniversaire de la Bataille de Normandie et de la libération de Fleury-sur-Orne, disponible sur le site de la Ville :

www.fleurysurorne.fr

Samedi 14 juin BALADE LECTURE

14h - départ de la bibliothèque Partez à la découverte de Fleury médiéval au fil d'anecdotes, d'histoires et de légendes avec Mireille THIESSE, autour de son livre "Voyage en Suisse Normande Médiévale".

Dimanche 22 juin FOIRE AUX GRENIERS

Parking du Gymnase Organisée par la JSF Foot. Réservation au 06 18 49 35 80.



Marc LECERF

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis Fleurysiens,

Vous avez sous les yeux une nouvelle édition - le numéro 56 - de notre journal municipal, "le Fleurysien Info". Je vous en souhaite une agréable lecture au travers de ces pages qui nous donnent à partager quelques évènements fleurysiens.

En outre, notre actualité est riche d'événements qui parfois semblent se percuter. Il en va ainsi des célébrations du

70^{ème} anniversaire de la libération de notre territoire du joug nazi et des votes exprimés lors des élections européennes à Fleury dont il faut entendre la part de souffrances qu'ils expriment tout en s'alarmant de la forme de leur expression.

Il en va de même de la concomitance du centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès, mort parce qu'il défendait inlassablement la paix, et la résurgence de conflits de plus en plus sanglants aux portes de l'Europe.

De tout cela, je retire le sentiment que les évènements passés - l'Histoire - devraient davantage inspirer notre quotidien : l'abnégation et le courage des Résistants, l'amour de la liberté de ces jeunes gens qui vinrent nous rendre la nôtre en débarquant sur les plages de Normandie en juin 1944, le risque de la guerre que l'on ne mesure pas toujours, la force de la démocratie, la transcendance du programme du Conseil National de la Résistance, la grandeur du citoyen qui concourt à l'émancipation de l'autre et dépasse le repli sur soi, ...

Je crois fortement aux vertus de l'exemple et à l'engagement citoyen qui fondent les démarches collectives. C'est pourquoi à Fleury-sur-Orne, nous soutenons les porteurs de projets dès lors qu'ils souhaitent les concrétiser, les mettre en oeuvre ou les développer sur notre territoire. Aussi je les invite à nous rencontrer afin de définir ensemble les conditions de cette réussite.

Ensemble, nous sommes plus forts ; ensemble, nous sommes plus volontaires ; ensemble, nous sommes plus pertinents jusque dans l'affirmation et dans l'incarnation de notre devise républicaine : Liberté! Égalité! Fraternité!

Votre Maire,

Marc LECERT

NOUVEAU SERVICE À PARTIR DE LA RENTRÉE

À l'école maternelle de Fleury-sur-Orne, à partir de septembre prochain (pour l'année scolaire 2014/2015 va se mettre en place un dispositif d'accueil pour les enfants de 2 à 3 ans.

Les jeunes enfants (15 enfants maximum) pourront progressivement être accueillis 12h par semaine, les matins.

Les familles intéressées par ce dispositif sont invitées à se faire connaître en mairie (des critères permettront, si nécessaire, de retenir les 15 enfants avant l'inscription).





RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LES					
Liste conduite par	Total				
Marine LE PEN	296				
Gilles PARGNEAUX	219				
Jacky HENIN	155				
IV ' DELLE	153				
7 / ^ LAV/DTLLELD/	131				
Dominique RIQUET	107				
Jean-Philippe TANGUY	49				
Arthur DEVRIENDT	44				
Eric PECQUEUR	27				
André-Paul LECLERCQ	19				
Christine POUPIN	12				
Chantal SAYARET	5				
Lisa PLEINTEL	4				
Didier URSCHITZ	3				
Cyril BRUN	3				
François-Xavier GRISON	2				
Cédric SUZANNE	2				
Damien COURCOUX	0				
Sophie ALLIGIER	0				
Tristan DUVAL	0				
Christine PIETERS	0				
Louis-Daniel GOURMELEN	0				

S	RÉSULTATS DE	FLEURY-	-SUR-ORNE	
	Inscrits Abstentions	3038 1761 1277		
	Votants Exprimés	1231	1 198	
	Blancs Nuls	28 18	1111	
	Daske			
			Rép	
			République Française	
			rançaise	

4 MAI | RANDONNÉE À BELLENGREVILLE

Les randonneurs de la section de randonnée pédestre du FLEP sont partis à la découverte de Bellengreville.



8 MAI | CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX VICTIMES ET COMBATTANTS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE



23 MAI | FÊTE DES VOISINS

Comme chaque année, certains fleurysiens ont partagé un moment convivial entre voisins autour d'un apéro dinatoire. Cette année, de nouveaux quartiers ont participé à l'évènement.



24 MAI | L'ÉQUIPE B DE LA JSF FOOT MONTE EN 3^{èME} DIVISION



AIRE DE JEUX INAUGURATION

Vendredi 16 mai, a été inaugurée une nouvelle aire de jeux destinée aux enfants de 2 à 8 ans.

Déjà très utilisée par les enfants pendant les vacances de printemps, elle est vite devenue le lieu de rencontre des tout-petits dès la sortie des classes.

Cet espace de jeux est réservé aux petits et le respect de chacun permettra une utilisation longue.



70^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE FLEURY-SUR-ORNE DES RENCONTRES, DES RETROUVAILLES AUTOUR DE LA PAIX!

Au programme : Cérémonies et visites des carrières où vécurent les réfugiés

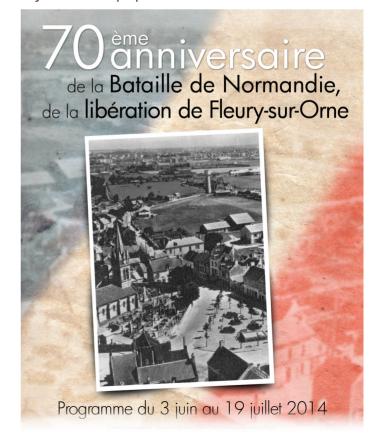
À Fleury-sur-Orne, la municipalité, des anciens, le centre socio-culturel et l'Ufac préparent les évènements pour le 70ème anniversaire de la bataille de Normandie et la libération de la commune le 19 juillet. Il est prévu une cérémonie de la paix avec les écoles le 5 juin, une cérémonie de la mémoire le 7 juin avec des témoignages et un hommage à la commune de Sablé-sur-Sarthe qui avait apporté son aide à la reconstruction de la commune. La bibliothèque accueillera du 3 au 14 juin une exposition de photographies anciennes et nouvelles préparée par l'UFAC et les Anciens de Fleury.

D'autre part, avec la collaboration de l'association de spéléologues, en souvenir des nombreux réfugiés dans les carrières de Fleury, des visites seront possibles le samedi 14 juin après inscription auprès de la mairie (tél : 02 31 35 73 00).

Pour le 19 juillet, la commune aura l'honneur d'accueillir une délégation du régiment canadien Maisonneuve comprenant un vétéran. Il est prévu des cérémonies officielles et une exposition sur la vie des réfugiés dans les carrières.

De plus, le samedi 21 juin à 14h, à titre exceptionnel, la carrière Pochiet qui a abrité bons nombres de familles Caennaises pendant cette période de libération sera rendue accessible (même en fauteuil) avec l'accompagnement des spéléologues pour guider tous les anciens réfugiés qui souhaiteraient redécouvrir ce lieu. Chacun sera accompagné d'un membre de sa famille ou d'un bénévole. Le nombre de personnes est limité. Pour plus de précisions et inscriptions, il est nécessaire de s'adresser en mairie.

La municipalité fait également appel à tous ceux qui ont vécu des instants plus ou moins longs à Fleury-sur-Orne pendant cette période et les remercie de se faire connaître en mairie, car ces témoignages l'intéressent fortement ainsi que tout document photographique ou objet de cette époque.



L'ÉTÉ ARRIVE...

QUELQUES RÈGLES DE VIE

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société. La liste des sources de litiges entre voisins n'est pas exhaustive, on comprend donc facilement l'intérêt de connaître certaines règles de droit.

Le bruit

Pour la tranquillité du voisinage le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, pétards, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage... Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible. Si vous organisez une soirée, il est recommandé de prévenir ses voisins (par exemple en mettant un message en bas de l'immeuble).

L'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses...), utilisés pour le bricolage ou le jardinage est réglementée.

Horaires autorisés :

- 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus;
- 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis;
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Aboiements et divagations de chiens

Les propriétaires d'animaux et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiement,...).

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquilité du voisinage.

En zone urbaine les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse. Les déjections canines sur la voie publique peuvent provoquer des glissades et des chutes aux conséquences parfois graves.

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections canines.

Les plantations

Entre deux propriétés privées le Code Civil impose une distance de 50 centimètres pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres de hauteur et une distance de 2 mètres pour les plantations dont la hauteur est supérieure à 2 mètres. L'élagage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé. On peut contraindre son voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur sa propriété, mais on ne peut pas exécuter cette opération soi-même.

Le brûlage des déchets

Tout brûlage à l'air libre y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou d'arbres est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être conduits à la déchetterie. Pas de réglementation particulière pour les barbecues mais attention à ne pas incommoder vos voisins par la fumée.

Sécurité routière dans la ville

Fleury-sur-Orne est un lieu de vie, où enfants, adultes et randonneurs se promènent.

Respectez les limitations de vitesse!

ANNONCE CONCOURS FLEURIR FLEURY



	×			
EXPRIMEZ-VOUS				
LAFRIMLZ-VOUS				
Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux.				
A retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 1	4123 Fleury-sur-Orne.			